



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

ASSEMBLEE GENERALE DU 02 SEPTEMBRE 2022 BUDGET INITIAL SAISON 2022-2023

Introduction

Cette année sera marquée par la rénovation et l'aménagement du conteneur sur le pas de tir extérieur. Compte tenu de l'évolution des adhésions depuis 2019 (43 en 2019 puis 38 en 2021 et enfin 31 adhérents en 2022) et des départs annoncés, les prévisions d'adhésions ont été revues avec prudence.

A. Résultat

Au budget initial 2022/2023, 3 708 € sont attendus en produits (- 14 % par rapport à la saison précédente) et 3 695 € en charges (- 17 %). Le résultat est présenté avec bénéfice prévisionnel à hauteur de 13 €.

En fin de saison, le niveau prévisionnel de l'actif serait de 1 990 € (contre 1 977 € en ouverture de saison) et le livret serait à 1 765 € (contre 2 445 € en début de saison).

B. Analyse des produits

1) Cotisations

Suite à la décision de l'assemblée générale ce jour, le montant des adhésions a été revu à partir du 1^{er} septembre 2022

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Commentaires
Adulte	90,50 €	90,00 €	- 0,50 €
Bureau	69,00 €	69,00 €	
Jeune et Poussin	59,50 €	60,00 €	+ 0,50 €
Découverte	27,00 €	27,00 €	
Droit entrée Adulte	16,00 €	16,00 €	
Droit entrée Jeune et Poussin	8,00 €	8,00 €	

Compte tenu des incertitudes, les recettes liées aux cotisations ont été élaborées sur la base de 30 adhérents dont 13 adultes et 17 jeunes avec 5 nouvelles adhésions (2 adultes et 3 jeunes) : 2 183 € sont attendus.

Pour information l'impact lié à la modification des montants d'adhésions est de +3,50 €.

2) Activités annexes

Malgré nos demandes, l'Association des Archers de la Tour n'a pas réalisé d'activités avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France. En effet si les responsables sont intéressés, ils demandent une présentation en situation hors horaires d'ouverture du club (en journée et en semaine). Ce qui n'est malheureusement pas réalisable. Le Bureau va à nouveau se rapprocher de la Communauté de Communes mais si le problème persiste des solutions pour combler le manque à gagner (250 à 300 € par saison) seront à envisager (demande de subvention supplémentaire, augmentation des adhésions, baisses des dépenses).

3) Subventions

95 € sont attendus de la part du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente avec 19 jeunes de moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2021 inscrits auprès de la fédération) et 400 € de la part du Conseil Municipal de Gallardon. Nous remercions le Conseil Municipal et le Conseil Départemental pour leurs soutiens à notre activité sportive.



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

4) Produits de gestion

300 € sont inscrits pour le remboursement de matériel par les archers (achats groupés) et 30 € pour les passeports archerie. 700 € seront transférés depuis le livret de l'Association (2 445 € inscrits au 1^{er} septembre 2022) pour la rénovation et l'aménagement du conteneur du pas de tir extérieur

C. Analyse des charges

1) Achats

Au niveau des fournitures diverses, 30 € sont inscrits pour l'achat des boissons chaudes.

600 € sont envisagés pour les matériels et équipements, dont

- 300 € pour l'achat de matériel mutualisé pour les archers ;
- 300 € pour l'achat de matériel club (flèches, blasons, petits matériels).

2) Services Extérieurs

Au niveau des services extérieurs, les prévisions budgétaires sont les suivantes :

- Location de la salle polyvalente pour les vœux : 50 € ;
- Rénovation et l'aménagement du conteneur du pas de tir extérieur : 700 € ;
- Cotisations d'assurances du club : 100 €

Au sujet du conteneur, le budget global du projet (achat, transport, rénovation et aménagement) est estimé à 2 016 € (conforme à la prévision initialement estimée au budget initial 2021-2022).

3) Autres services extérieurs

90 € pour les actions de communications dont

- 70 € pour la gestion du site internet <https://galarch.com/> (abonnement 2022-2024) et ;
- 20 € pour le Forum des Associations.

Au niveau des manifestations pour la saison, une enveloppe de 400 € est provisionnée dont

- Assemblée Générale du 2 septembre 2022 : 30 € ;
- Pot d'accueil des nouveaux arrivants : 50 € ;
- Vœux 2023 : 100 € ;
- Journée de fin de saison de juin 2023 : 220 €.

20 € sont inscrits dans le cadre des inscriptions concours pour les jeunes.

4) Cotisations et affiliations

Les cotisations sont liées au nombre d'archers inscrits sur la saison sportive. Elles comprennent les licences (36,75 € pour les poussins ; 45,75 € pour les jeunes et 68,75 € pour les adultes), les assurances des archers (0,25 € par archers), la participation du club aux événements internationaux (2,00 € par archers) et l'affiliation du club à la Fédération (20,00 €). Compte tenu des prévisions, 1 705 € sont inscrits en dépenses.

Erwan Brossais, Trésorier
Les Archers de La Tour _ Gallardon



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

Annexe

SAISON SPORTIVE 2022 2023 Budget Initial

Compte de résultat agrégé

CHARGES	3 695,00 €
Personnel	0,00 €
Fonctionnement	3 695,00 €
RESULTAT SAISON	13,00 €

PRODUITS	3 708,00 €
Subventions	495,00 €
Autres ressources	3 213,00 €

Trésorerie

Soldes comptes	
- Banque saison précédente	1 976,75 €
- Caisse club saison précédente	
Résultat saison	13,00 €
ETAT DE L'ACTIF	1 989,75 €

Solde compte	
- Livret saison précédente	2 444,56 €
- Interets créditeurs	20,00 €
Prélèvement sur le livret	-700,00 €
LIVRET	1 764,56 €

Compte de résultat détaillé

Intitulés des comptes de charges	Budget Initial	Intitulés des comptes de produits	Budget Initial
60 Achats	630,00 €	70 Produits de prestations	2 183,00 €
6061 Fournitures diverses	30,00 €	706 Cotisations Archers	2 183,00 €
6062 Matériels et équipement	600,00 €	708 Activités annexes (comcom)	0,00 €
6063 Mobiliers		74 Subventions	495,00 €
6064 Vêtements		7411 Etat	
61 Services Extérieurs	850,00 €	7412 Conseil Général	
613 Location	50,00 €	7413 Conseil Départemental	95,00 €
615 Travaux	700,00 €	7414 Communauté de commune	
616 Assurances	100,00 €	7415 Commune	400,00 €
618 Documentation		746 Dons et legs	
62 Autres services Extérieurs	510,00 €	75 Autres produits de gestion	1 030,00 €
622 Intermédiaires et honoraires		755 Remboursements	330,00 €
623 Publicité, publications	90,00 €	758 Produits divers	700,00 €
624 Transport		76 Produits financiers	0,00 €
625 Déplacements et réceptions	400,00 €	768 Produits financiers	
626 Frais postaux		77 Produits exceptionnels	0,00 €
628 Divers	20,00 €	775 Cessions de matériels	
64 Charges de Personnel	0,00 €	778 Autres produits exceptionnels	
641 Rémunérations du personnel			
645 Charges patronales			
65 Autres charges de gestion courante	1 705,00 €		
658 Cotisation et Affiliation FFTA	1 705,00 €		
66 Charges financières	0,00 €		
668 Frais bancaires			
TOTAL DES CHARGES	3 695,00 €	TOTAL DES PRODUITS	3 708,00 €